

## Défendre l'accès aux soins de proximité

À l'opposé de cette politique, nous défendons le **principe de l'accès aux soins de proximité pour toutes et tous, dans le cadre d'un véritable service public de santé.**

Nombreux sont les témoignages d'usagers qui nous parviennent confirmant cette exigence. L'organisation des soins doit conduire à ce qu'aucun patient ne soit à plus de 30 minutes d'une prise en charge. Il faut donc un maillage territorial qui permette une prise en charge graduée avec les coopérations nécessaires pour atteindre cet objectif.

L'hôpital public de proximité doit être doté des outils nécessaires avec notamment un nombre plus important de praticiens hospitaliers qualifiés.



## Les usagers et les citoyens doivent s'en mêler

*La situation actuelle n'est plus acceptable. Elle nécessite une large mobilisation de la part des usagers et des citoyens, en complément et en lien avec les actions entreprises par les professionnels.*

*Dans le dispositif actuel, tout est fait pour verrouiller le débat. Les besoins de soins doivent être déterminés dans les territoires sur la base de réflexions et d'études menées conjointement par les professionnels, les élus et la population.*

### C'est pour cette raison que le comité de défense de l'hôpital public en Pays de Morlaix,

- agit pour mobiliser la population et les usagers sur des enjeux majeurs de santé qui les concernent directement.

- appelle les usagers à soutenir les actions menées par les personnels hospitaliers pour la défense du service public,

- est intervenu en novembre 2017 auprès de la députée Mme Le Feu,

- a interpellé la direction de l'hôpital de Morlaix à qui il a adressé une demande de rencontre fin décembre,

Ensemble agissons pour que le territoire du Pays de Morlaix dispose d'une façon générale de structures de soins de proximité, et **en particulier d'un hôpital public de plein exercice, doté de toutes les activités sans exception avec les praticiens hospitaliers et les personnels soignants indispensables à son fonctionnement dans des conditions satisfaisantes pour tous et toutes.**

**N'hésitez pas à nous contacter**, donnez-nous votre avis, votre témoignage. Dites-nous ce que vous attendez de ce comité auquel vous pouvez adhérer (5€ par an).

- Je souhaite adhérer au *comité de défense de l'hôpital public en Pays de Morlaix*
- Je souhaite être informé-e des actions du Comité

Nom : ..... Prénom : .....

Tél : .....

Adresse : .....

Mail : .....

Écrivez-nous : **Comité de défense de l'hôpital public en Pays de Morlaix (CDHPPM)** : s/c de Martine Carn, St Eutrope – 29640 Plougonven (par mail [cdhchpm@gmail.com](mailto:cdhchpm@gmail.com))